



Fury annonce les résultats de l'évaluation économique préliminaire du gîte d'or d'Eau Claire pour un scénario de référence avec une VAN après impôts (5 %) de 554 millions de dollars et un TRI après impôts de 41 %

TORONTO, Canada – Le 2 septembre 2025 – Fury Gold Mines Limited (TSX et NYSE American : FURY) (« Fury » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer les résultats d'une évaluation économique préliminaire (EEP) du gisement à haute teneur d'Eau Claire, situé sur le territoire d'Eeyou Istchee, dans la région de la Baie-James, au Québec. L'EEP représente une première évaluation conceptuelle du potentiel économique des ressources minérales d'Eau Claire et a été préparée conformément au Règlement 43-101 par SGS Geological Services. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Trois scénarios, tous basés sur le même plan minier, ont été évalués, chacun affichant une valeur actuelle nette après impôts à un taux d'actualisation de 5 % (« VAN₅ ») et un taux de rendement interne (« TRI ») après impôts, pour un prix de l'or de 2 400 \$ US l'once (« oz ») :

1. Exploitation entièrement autonome avec traitement sur place (le « Scénario de référence ») :
 - VAN₅ après impôts de 554 M\$ et TRI après impôts de 41 %
2. Scénario hybride commençant par deux années d'usinage à forfait, suivi d'un concassage, d'un broyage et d'un traitement entièrement autonomes sur place (le « Scénario hybride »):
 - VAN₅ après impôts de 610 M\$ et TRI après impôts de 53 %
3. Scénario d'usinage à forfait complet, traitement du minerai minéralisé hors site, dans une installation tierce (le « Scénario d'usinage à forfait ») :
 - VAN₅ après impôts de 639 M\$ et TRI après impôts de 84 %

Faits saillants

- Production totale d'or récupérée de 834 koz à une teneur moyenne diluée de 4,46 g/t d'or.
- Production annuelle moyenne projetée d'environ 76 000 oz d'or sur une durée de vie de la mine de 11 ans (« LOM »), à un coût de maintien tout compris (« AISC ») de 1 140 \$ US/oz pour le scénario de référence ; de 1 153 \$ US/oz pour le scénario hybride et de 1 170 \$ US/oz d'or pour le scénario d'usinage à forfait.
- Faibles dépenses d'investissement initiales (« CapEx »), allant de 117 M\$ pour le scénario d'usinage à forfait à 217 M\$ pour le scénario de référence.
- Période de remboursement rapide après impôts de 2,5 ans, 1,5 an et 1,1 an respectivement pour les trois scénarios.

- 76 % des onces du plan minier PEA se trouvent actuellement dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, ce qui démontre une voie opportune vers une étude de pré faisabilité (« PFS ») avec un forage de conversion minimal requis.

« Les scénarios d'EEP d'Eau Claire affichent chacun un taux de rendement interne et une valeur actuelle nette exceptionnels », a commenté Tim Clark, chef de la direction de Fury. « Ces résultats confirment notre conviction que le marché a considérablement sous-évalué le projet au sein du portefeuille d'actifs plus large de Fury. Grâce à de solides infrastructures, notamment un accès à l'hydroélectricité et à des routes, et à une métallurgie favorable, Eau Claire se distingue comme une opportunité de développement très attractive, avec un potentiel d'exploration substantiel. Elle abrite actuellement des ressources combinées d'Eau Claire et de Percival de 6,39 Mt à 5,64 g/t d'or contenant 1,16 Moz d'or mesurées et indiquées, plus 5,45 Mt à 4,13 g/t d'or contenant 723 Koz d'or présumées. »

Tableau 1 : Hypothèses économiques clés et résultats de l'étude EEP d'Eau Claire

Production				
Durée de vie de la mine (LOM) Années	Y		11	
LOM Tonnes de ressources de production	Tonnes		6,1M	
Teneur diluée du minerai extrait	g/t Au		4,46	
Teneur diluée moyenne (OP)	g/t Au		2,5	
Teneur diluée moyenne (UG)	g/t Au		5,22	
Récupération moyenne d'or	%		95	
Or contenu	Oz		878 281	
Or récupéré	Oz		834 367	
Production annuelle moyenne	Oz		75 852	
Ratio de décapage (DVM)			7,73	
Dépenses d'investissement initiales				
		Référence	Hybride	Usinage à forfait
Dépenses d'investissement initiales (y compris le développement UG)	\$ CA	217 M\$	216 M\$	117 M\$
Immobilisations de maintien	\$ CA	66 M\$	66 M\$	66 M\$
Imprévus inclus dans les immobilisations	\$ CA	36 M\$	36 M\$	10 M\$
Capitaux totaux	\$ CA	283 M\$	282 M\$	184 M\$
Coûts d'exploitation totaux	\$ CA	1 019 M\$	1 036 M\$	1 153 M\$
Coûts comptants (LOM)	\$ US/oz	892 \$	906 \$	1 009 \$
AISC (LOM) ¹	\$ US /oz	1 140 \$	1 153 \$	1 170 \$
Sommaire financier				
Cours de l'or	\$ US		2 400	

Taux de change	\$ US/ \$ CA		0,73	
VAN après impôts (5 %)	\$ CA	554 M\$	610 M\$	639 M\$
TRI après impôts	%	41	53	84
Récupération de l'investissement après impôts	années	2,5	1,5	1,15

1. L'AISC est calculé comme la somme des frais de traitement et de raffinage, des coûts d'exploitation sur le site, des coûts des immobilisations de maintien et des coûts de fermeture, divisée par la quantité d'onces vendues.

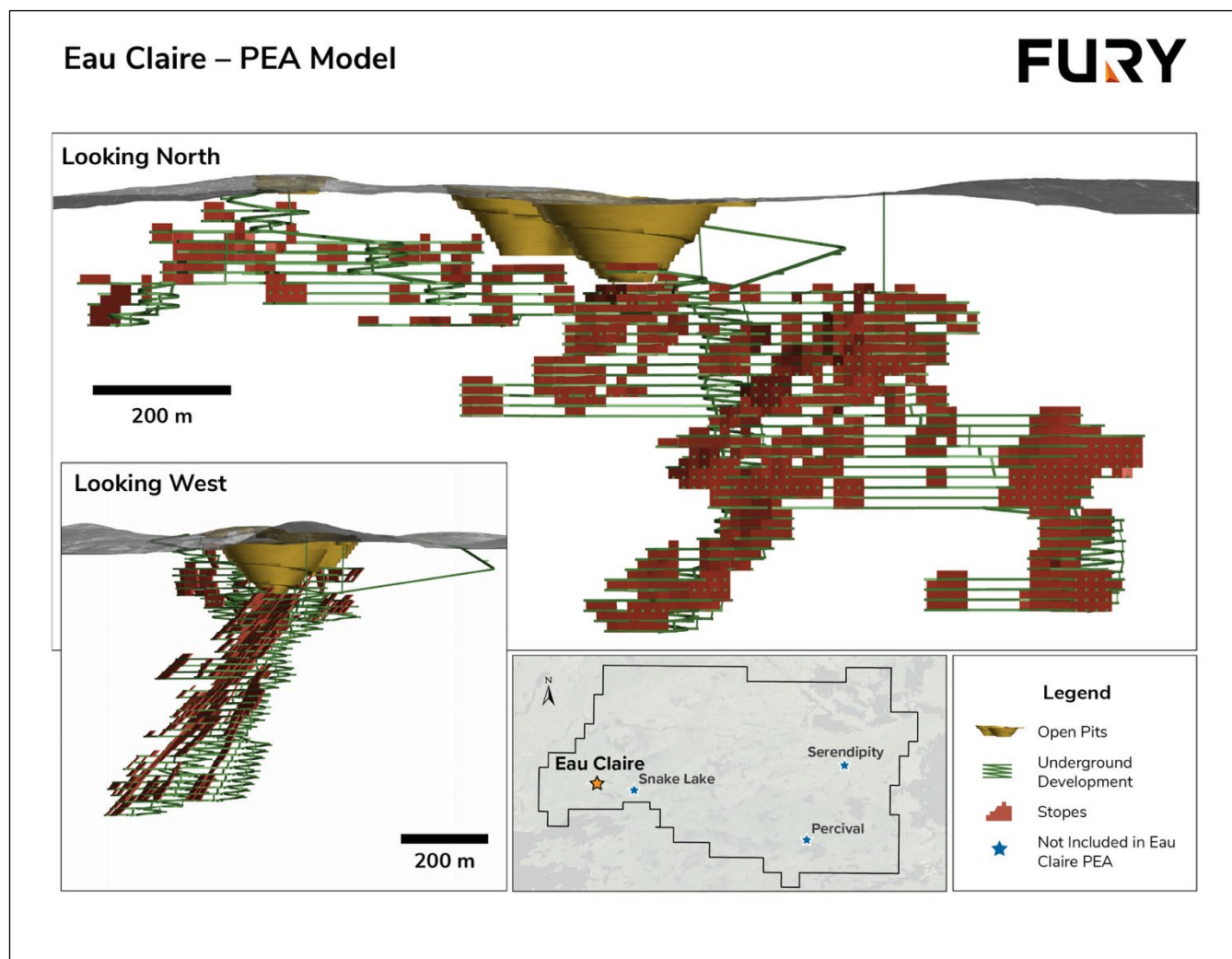


Figure 1 : Vues en coupe longitudinale et en coupe transversale du plan proposé pour la mine OP et UG d'Eau Claire.

L'EEP est soumise à un certain nombre d'hypothèses et de risques, notamment que tous les permis et autres droits requis seront obtenus en temps opportun, que le développement du gisement Eau Claire bénéficiera du soutien des Premières Nations, des parties prenantes et du gouvernement, et que les hypothèses géotechniques, hydrogéologiques et métallurgiques seront confirmées. La Société n'a pas confirmé si des accords d'usage à forfait seront conclus avec une installation située à une distance raisonnable du projet. Les hypothèses d'usage à façon utilisées dans l'EEP comprennent des

dispositions pour le concassage sur place, une tour d'échantillonnage sur place, un transport routier unidirectionnel de 205 km et des coûts d'usinage à forfait, les coûts sur la durée de vie de la mine se situant entre 61,89 \$/tonne et 58,21 \$/tonne pour les scénarios hybrides et d'usinage à forfait, respectivement.

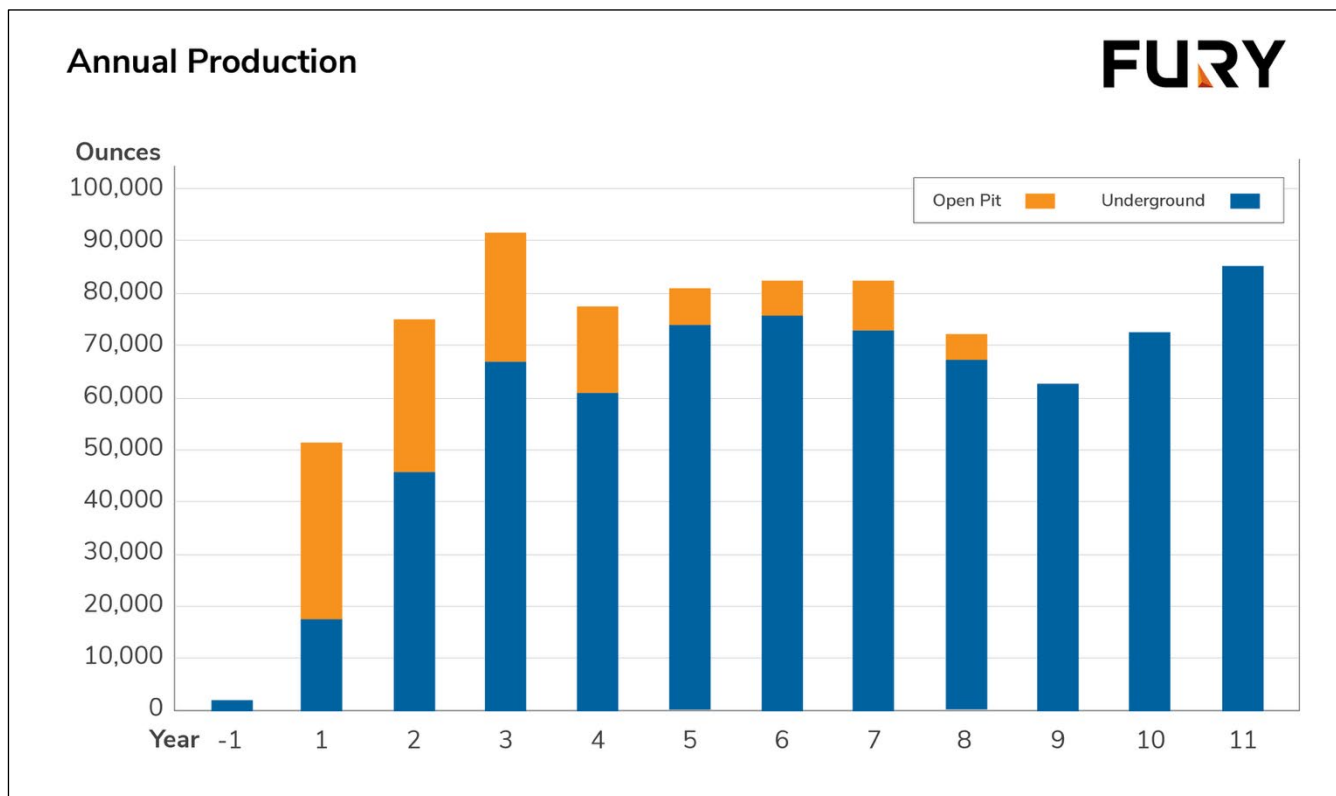


Figure 1: Production annuelle en or

Estimation des ressources minérales d'Eau Claire

L'EEP est basée sur l'estimation actuelle des ressources minérales d'Eau Claire, avec une date d'entrée en vigueur du 10 mai 2024, et est présentée avec un prix de l'or de 1 900 \$ US par once (tableau 2). Voir le rapport NI43-101 d'Eau Claire intitulé « Mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet Eau Claire, région d'Eeyou Istchee Baie-James, Québec, Canada », daté du 25 juin 2024 et déposé sous le profil de Fury sur SEDAR+.

« Lorsque Fury a acquis le projet Eau Claire en octobre 2020, nous avons clairement identifié une voie de croissance significative pour le gîte existant et le potentiel de définir de nouveaux gîtes dans la zone du projet grâce à une exploration systématique et rigoureuse. L'accentuation du pendage du modèle filonien dans la partie est du gîte d'Eau Claire a ouvert de nouvelles cibles dans toute la zone de ressources et est de bon augure pour la prochaine étape du projet. Cette étude d'impact économique servira de feuille de route pour la poursuite de la croissance et la réduction des risques, non seulement pour le gîte Eau Claire lui-même, mais aussi pour l'ensemble du territoire de 55 000 hectares », a déclaré Bryan Atkinson, vice-président principal de l'exploration de Fury.

Tableau 1: Estimation des ressources minérales pour le gîte d'Eau Claire

	Catégorie	Tonnes	Au g/t	Au contenu (oz)
Ciel ouvert (teneur de coupure du scénario de référence de 0,5 g/t Au)	Mesurée	1 157k	5,19	193k
	Indiquée	1 291k	4,19	174k
	Mesurée & indiquée	2 448k	4,66	367k
	Présumée	69k	4,39	10k
Souterrain (teneur de coupure du scénario de référence de 2,5 g/t Au)	Mesurée	455k	6,9	101k
	Indiquée	3 490k	6,17	692k
	Mesurée & indiquée	3 945k	6,25	793k
	Présumée	2 566k	6,08	502k
Ciel ouvert et souterrain combiné	Mesurée	1 612k	5,67	294k
	Indiquée	4 781k	5,64	866k
	Mesurée & indiquée	6 393k	5,65	1 160k
	Présumée	2 635k	6,04	512k

- (1) La date d'entrée en vigueur des estimations des ressources minérales (« ERM ») du projet Eau Claire, incluant les estimations des gîtes d'Eau Claire et Percival, est le 10 mai 2024.
- (2) Les estimations des ressources minérales ont été réalisées par Maxime Dupéré, B.Sc., géo. de SGS Geological Services, une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-101.
- (3) La classification des estimations actuelles des ressources minérales en ressources minérales mesurées, indiquées et présumées est conforme aux normes de définition de l'ICM de 2014 pour les ressources et réserves minérales.
- (4) Tous les chiffres sont arrondis afin de refléter la précision relative de l'estimation et leur somme peut ne pas correspondre à celle des chiffres.
- (5) Les ressources minérales sont présentées non diluées et in situ, délimitées par des modèles filaires 3D continus, et sont considérées comme présentant des perspectives raisonnables d'extraction économique.
- (6) Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique. Une ressource minérale présumée présente un niveau de confiance inférieur à celui d'une ressource minérale indiquée et ne doit pas être convertie en réserve minérale. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la plupart des ressources minérales présumées puissent être converties en ressources minérales indiquées grâce à la poursuite des travaux d'exploration.
- (7) Les estimations des ressources minérales du projet sont fondées sur une base de données validée comprenant les données de 1 202 sondages au diamant de surface totalisant 406 431 m et de 426 rainures de surface (gîte Eau Claire) pour 1 345 m. La base de données des ressources totalise 273 402 intervalles d'analyse de forages représentant 267 721 m de données et 2 254 analyses de rainures pour 1 316 m.
- (8) L'ERM du gîte d'Eau Claire est basée sur 280 modèles de ressources tridimensionnels (« 3D ») représentant les zones 450, 850 et charnières. L'ERM du gîte Percival est basée sur 29 modèles de ressources tridimensionnels représentant des zones halo à haute et faible teneur.
- (9) Les teneurs en Au ont été estimées pour chaque domaine de minéralisation à l'aide de composites de 1,0 mètre de longueur affectés à ce domaine. Pour générer la teneur au sein des blocs, la méthode d'interpolation par l'inverse de la distance au cube (ID3) a été utilisée pour tous les domaines du gîte d'Eau Claire et ID2 pour le gîte Percival. Une valeur de densité moyenne a été attribuée à chaque domaine.
- (10) Compte tenu de l'emplacement, de l'exposition de surface, de la taille, de la forme, de l'épaisseur réelle générale et de l'orientation, il est envisagé que certaines parties des gîtes d'Eau Claire et Percival puissent être exploitées à ciel ouvert. Les ressources minérales en fosse sont présentées à une teneur de coupure de référence de 0,5 g/t Au. Les blocs de ressources en fosse sont quantifiés au-

dessus de la teneur de coupure de référence, au-dessus de l'enveloppe de fosse, sous la topographie et à l'intérieur des domaines minéralisés limitants (les volumes limitants).

- (11) L'optimisation de la fosse et la teneur de coupure du scénario de base prennent en compte un prix de l'or de 1 900 \$/oz et une récupération d'or de 95 %. Elles prennent également en compte un coût d'extraction de 2,80 \$ US/t extraite, une pente de la fosse de 55° et des coûts de traitement, d'affinage, de frais généraux et administratifs et de transport de 19,00 \$ US/t de matériau minéralisé.
- (12) Les résultats de l'optimisation de la fosse, utilisant la méthode d'optimisation « pseudoflow » décrite dans Whittle 4.7.4, sont utilisés uniquement pour tester les « perspectives raisonnables d'extraction économique » par une fosse à ciel ouvert et ne constituent pas une tentative d'estimation des réserves minérales. La propriété ne possède aucune réserve minérale. Ces résultats servent de guide pour la préparation d'une déclaration des ressources minérales et pour le choix d'une teneur de coupure appropriée. Une enveloppe de fosse Whittle avec un facteur de revenu de 0,52 a été sélectionnée comme enveloppe de fosse ultime pour les besoins de cette estimation des ressources minérales.
- (13) Compte tenu de la taille, de la forme, de l'épaisseur réelle générale et de l'orientation, il est envisagé que certaines parties des gîtes d'Eau Claire et de Percival puissent être exploitées par des méthodes d'exploitation souterraine. Les ressources minérales souterraines sont présentées à une teneur de coupure de référence de 2,5 g/t Au. Les blocs de ressources minérales ont été quantifiés au-dessus de la teneur de coupure de référence, sous la surface/la surface de la fosse et à l'intérieur des structures fil-de-fer minéralisées et contraignant (considérées comme des formes exploitables). Compte tenu de la taille, de la forme, de l'épaisseur générale et de l'orientation des structures minéralisées, il est envisagé que les gîtes puissent être exploités par une combinaison de méthodes d'exploitation souterraine, notamment l'abattage par sous-niveau (SLS) et/ou l'exploitation par coupe et remblai (CAF).
- (14) La teneur de coupure de référence souterraine de 2,5 g/t Au prend en compte un coût d'exploitation de 65,00 \$ US/t extraite, ainsi que des coûts de traitement, d'affinage, de frais généraux et administratifs et de transport de 19,00 \$ US/t de matière minéralisée.
- (15) L'estimation des ressources minérales peut être sensiblement affectée par des questions environnementales, d'autorisation, juridiques, de titres, fiscales, sociopolitiques, de marketing ou autres questions pertinentes.

Exploitation minière

Le gîte d'Eau Claire s'étend sur 1,4 km selon une orientation nord-ouest-sud-est. Il est principalement constitué d'une série de filons de quartz-tourmaline échelonnés, dont certains atteignent jusqu'à 1 mètre (m) d'épaisseur. Ce système filonien à pendage modéré affleure en surface et s'étend jusqu'à des profondeurs supérieures à 600 m. Les largeurs minéralisées, incluant des filons serrés et des halos d'altération minéralisés, varient de 1,8 m à 12 m, pour une épaisseur moyenne d'environ 3,0 m.

Compte tenu de sa nature filonienne et de son extension verticale, l'exploitation souterraine est considérée comme la méthode d'extraction la plus appropriée, sauf pour la partie près de la surface qui sera exploitée à ciel ouvert. La méthode retenue pour cette étude propose une approche d'exploitation hybride combinant l'abattage longitudinal par longs trous pour la partie souterraine, le remblayage et l'exploitation à ciel ouvert conventionnelle (tableau 3). Lors de l'exploitation souterraine, l'ensemble du matériel sera transporté à la surface par une flotte de camions souterrains de 40 tonnes via une rampe, à un rythme de 1 200 tonnes par jour (« t/j ») une fois la mine à pleine production. L'EEP repose sur l'exploitation minière sous contrat.

Les paramètres utilisés pour optimiser l'exploitabilité des ressources d'Eau Claire (OP et UG) sont résumés dans le tableau 3 et la figure 3. Ces paramètres ont permis d'obtenir une portion potentiellement exploitable de la ressource, comme indiqué dans le tableau 4 et la figure 3.

Tableau 3: Paramètres d'exploitation minière

Ciel ouvert	Souterrain
-------------	------------

Méthode	Conventionnelle	Abattage longitudinal par longs trous
Dimensions	Taille des blocs Sizes: 5x5x5 m	Largeur minimale d'exploitation minière: 1,8 m
		Intervalle de sous-niveau 15 m
		Longueur de chantier 15 m
	Pente globale du mur de la fosse: 55 degrés	Pendage minimum de chantier 45 degrés
Dilution	5% facteur de dilution	Dilution – 1,0 m total

Tableau 4: Partie potentiellement exploitable de la ressource

	Category	Tonnes	Diluée Au g/t	Onces contenues (oz)
Souterrain	Ressources mesurées	549k	4,83	85k
	Ressources indiquées	2 711k	5,11	446k
	Mesurées & indiquées	3 260k	5,06	531k
	Présumées	1 143k	5,68	209k
Dans la fosse	Ressources mesurées	1 292k	2,55	106k
	Ressources indiquées	423k	2,40	33k
	Mesurées & indiquées	1 715k	2,51	139k
	Présumées	12k	1,59	597

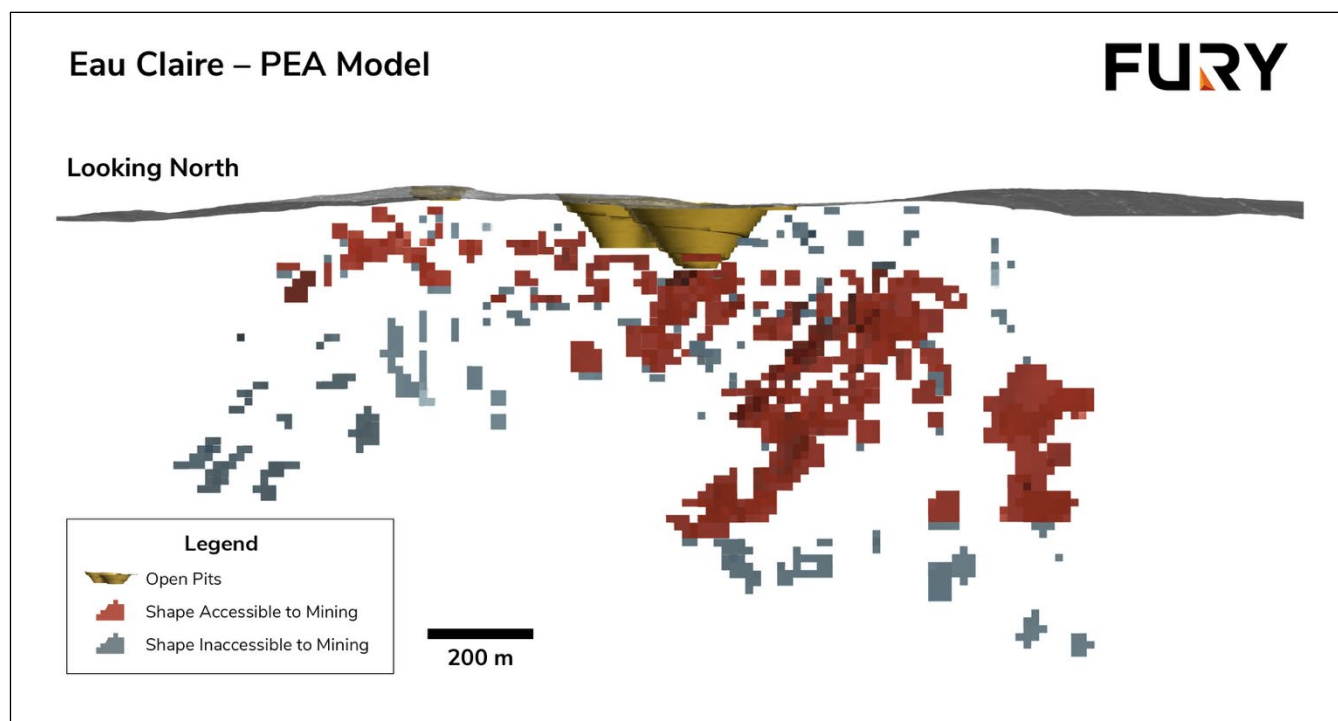


Figure 3 : Modèle PEA d'Eau Claire.

Traitement du minerai et essais métallurgiques sur site

Les programmes d'essais métallurgiques menés sur le projet Eau Claire ont démontré que le minerai se prête à une stratégie de traitement par lixiviation au carbone (CIL) par gravité et cyanuration, permettant d'obtenir des taux de récupération en or élevés et constants et confirmant la robustesse du schéma de traitement sélectionné.

Des taux de récupération d'or globaux de 96 à 98 % ont été obtenus dans des conditions de cyanuration optimisées, avec une cinétique de lixiviation rapide (de 8 à 24 heures), une consommation modérée de réactifs (1,25 kg/t de NaCN) et un risque minimal de vol de *“preg-robbing”*. Les essais de récupération par gravité (GRG) ont montré une valeur de GRG de 39 %, la séparation gravimétrique en vrac ayant permis de récupérer 24 % de l'or, soulignant l'importance d'inclure un circuit gravimétrique comme étape principale du schéma de traitement. Aux fins de l'EEP, un taux de récupération d'or global prudent de 95 % a été retenu.

Les essais de comminution ont donné un indice de travail au broyeur à boulets Bond (BWI) de 11,2 kWh/t, classant le minerai comme modérément tendre et adapté aux circuits de broyage conventionnels à faibles besoins énergétiques. Les évaluations environnementales ont confirmé que les résidus ne sont pas acidogènes (NP/AP = 3,4), présentent un fort effet tampon alcalin, une faible mobilité des métaux et des risques de lixiviation négligeables. Ces résultats appuient la réutilisation sécuritaire des résidus comme remblai en conditions neutres et acides, conformément aux normes environnementales canadiennes et internationales.

Selon les résultats des essais, le schéma de traitement recommandé pour Eau Claire comprend une récupération gravimétrique primaire à l'aide d'unités Knelson et Mozley, suivie d'une cyanuration des résidus gravimétriques dans un circuit CIL. L'élution, l'électro-extraction et la fusion de l'or sont proposées pour la récupération finale de l'or (figure 3). Des travaux supplémentaires sont recommandés pour affiner les dosages de cyanure et de chaux, optimiser le temps de préaération, évaluer les performances du CIL par rapport au charbon en pulpe (« CIP ») et caractériser le potentiel de pré-extraction de différents types de minerais. Globalement, les performances métallurgiques soutiennent une stratégie de récupération d'or robuste et économiquement viable pour le projet Eau Claire.

Compte tenu du traitement et des récupérations relativement conventionnels de la minéralisation à Eau Claire, des récupérations de 95 % ont été présumées pour l'usinage à façon inclus dans les scénarios d'usinage hybride et à forfait. Des essais supplémentaires sont nécessaires pour déterminer les récupérations réelles dans les usines existantes de la région.

FURY

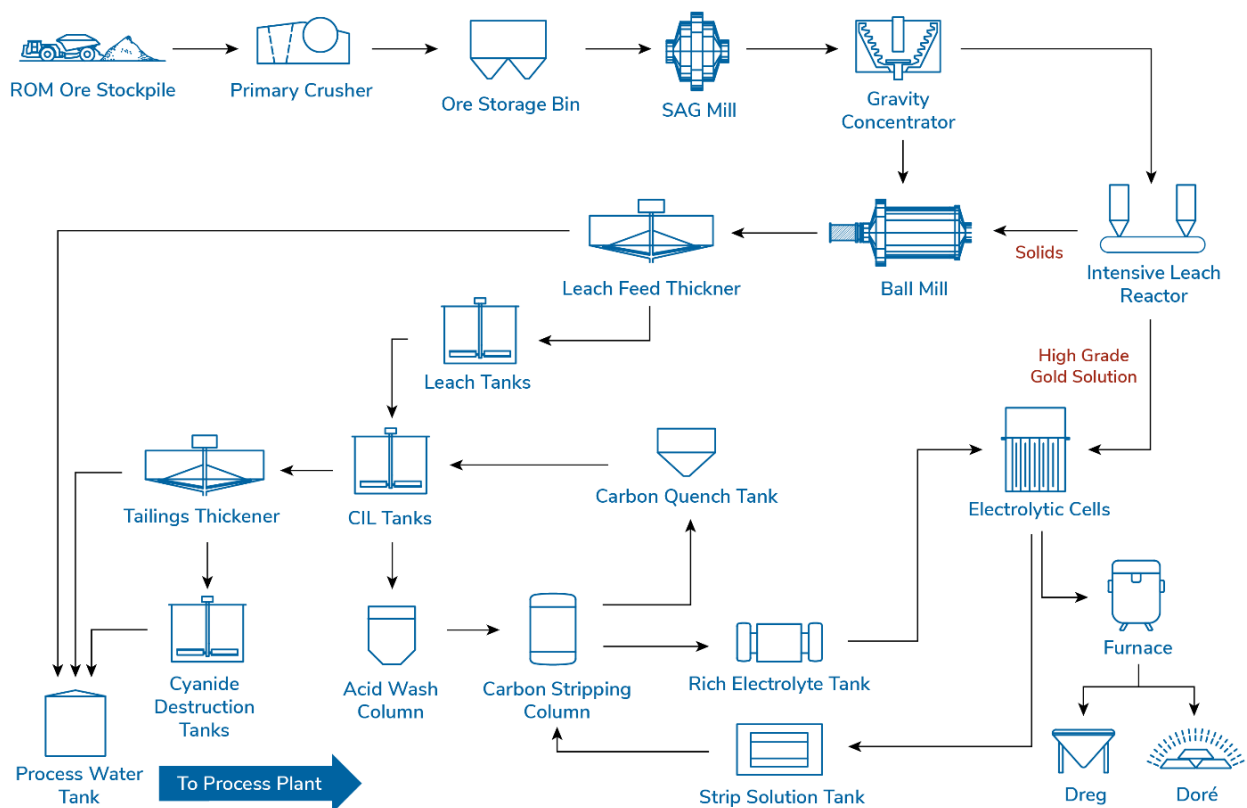


Figure 4 : Diagramme conceptuel du flux du gîte d'Eau Claire.

Annual Mining Schedule of Resource Material and Grade Profile

FURY

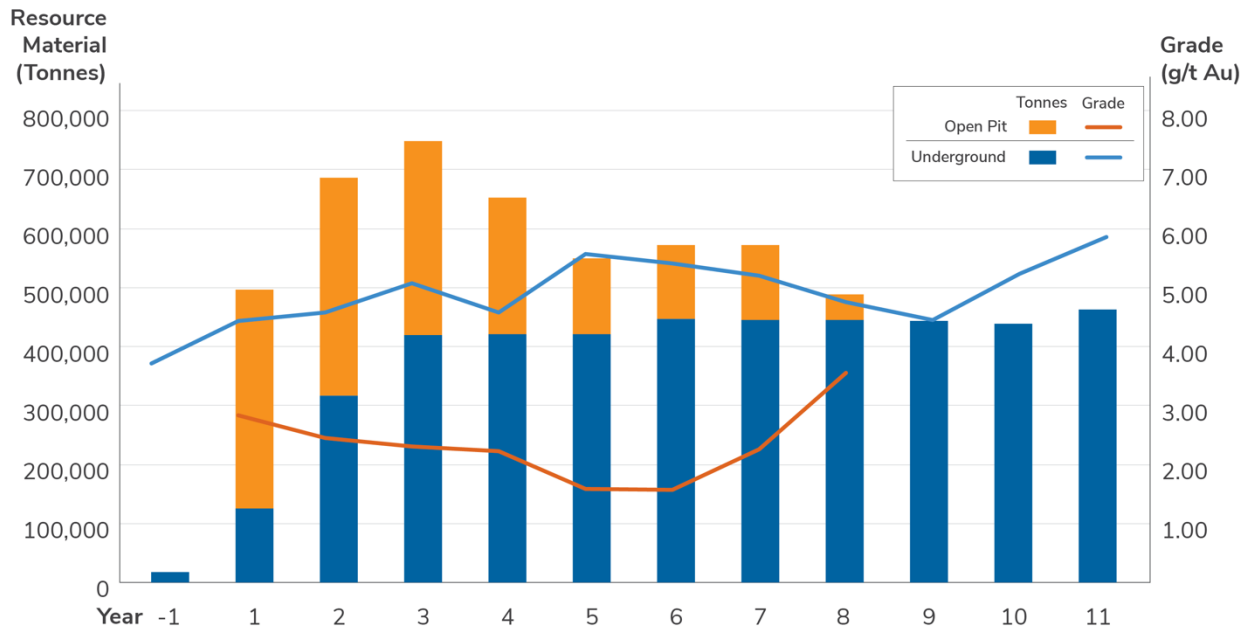


Figure 4 : Diagramme conceptuel du flux du gisement d'Eau Claire.

Infrastructure

Les infrastructures nécessaires au projet Eau Claire comprendront :

- Des routes de transport et des chemins de chantier ;
- Deux portails et des cheminées de ventilation ;
- Une halde de stérile et une halde de mort-terrain ;
- Une tour d'échantillonnage (cas de l'usine à forfait) ;
- Un plan global de gestion des eaux ;
- Des structures de gestion des eaux ;
- Un réseau électrique sur le site ; et
- Un entrepôt, des bureaux, des installations, une balance et d'autres services.

La propriété est accessible toute l'année par la Route du Nord, une route de gravier praticable en toute saison qui relie la ville de Chibougamau au village cri de Nemaska (et qui rejoint l'installation d'Hydro-Québec à EM-1). L'accès routier au projet implique la traversée du réservoir Eastmain et du déversoir EM-1 par une route toutes saisons aménagée et entretenue par Hydro-Québec. L'accès au-delà du déversoir d'Hydro-Québec se fait par une route d'accès de 6 km entretenue par la Société. Un campement existant pouvant accueillir 40 personnes est opérationnel, mais son déménagement est prévu pour augmenter la capacité.

L'infrastructure principale sera située à l'est des fosses, et une plateforme d'usine de traitement sera aménagée au sud des fosses. La halde à stériles, d'une capacité de 17 Mt, sera située au nord des fosses, ce qui permettra de stocker les stériles des fosses et les stériles souterrains issus du développement. Une route de transport est prévue pour relier les fosses à la halde de stérile, à la halde de mort-terrain, à l'usine de traitement et au parc à résidus (figure 6).

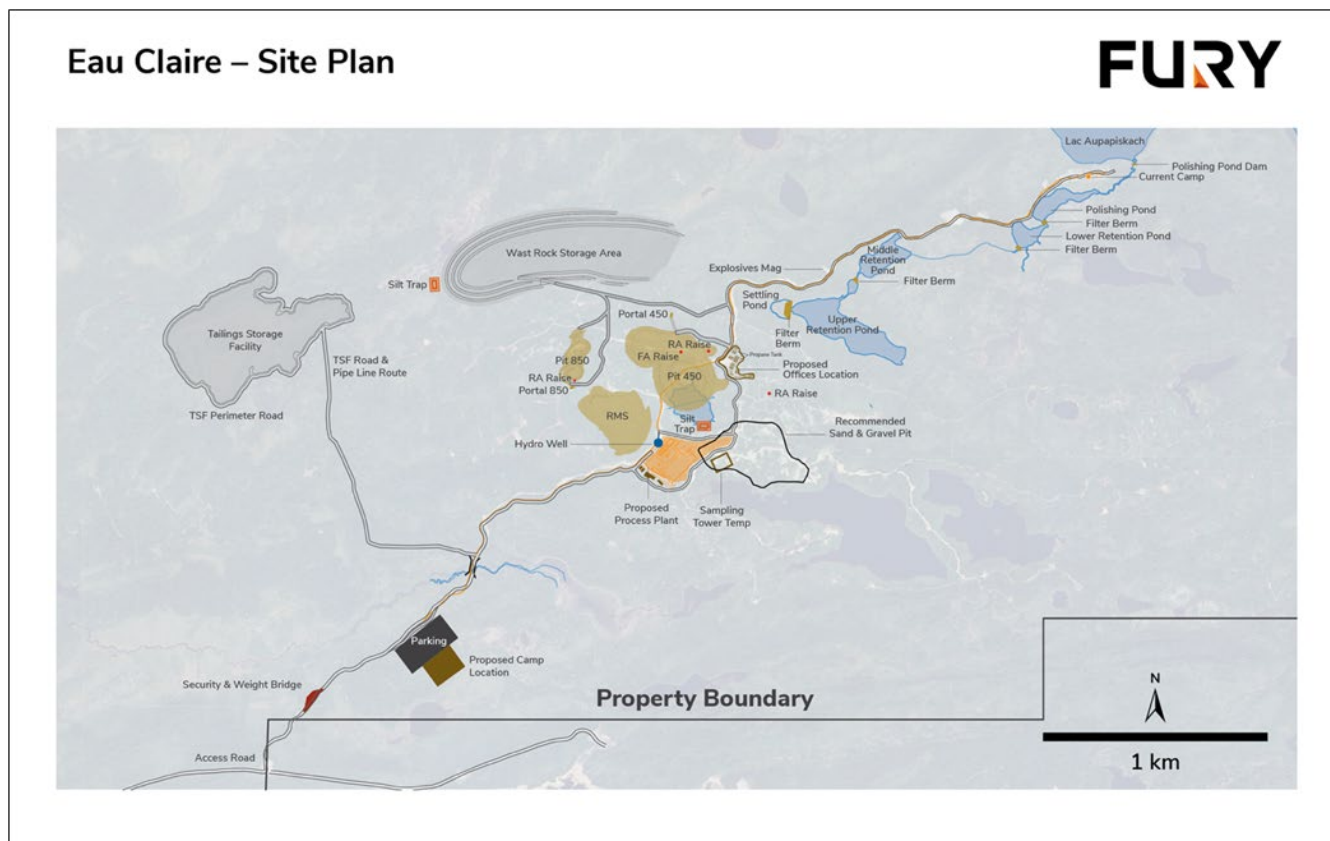


Figure 6 : Chemin de transport reliant les fosses à la halde de stérile, à la halde de mort-terrain, à l'usine de traitement et au parc à résidus.

Gestion des résidus

Pour l'option de traitement sur site dans les scénarios de base et hybride, la conception de l'installation de stockage des résidus (« ISR ») tirera parti des conditions topographiques et géologiques existantes dans la partie ouest du site du projet. Dans une ISR, le pourcentage de résidus utilisé pour le remblayage souterrain peut varier considérablement, mais il est courant de voir entre 25 % et 75 % remblayés sous terre, le reste étant stocké en surface. Ce pourcentage est influencé par des facteurs tels que les besoins spécifiques de la mine, la capacité des chantiers souterrains et les caractéristiques des résidus et des stériles.

L'ISR d'Eau Claire est initialement conçue pour une capacité de 880 000 mètres cubes. Des études complémentaires seront menées sur l'utilisation des résidus comme matériau de remblayage pour les chantiers souterrains afin de réduire l'empreinte des résidus. Un bassin de stockage des résidus sera créé par la construction d'une route périphérique et d'une berme à une altitude de 248 m. Les résidus

de l'usine de traitement seront pompés vers le parc à résidus par un pipeline d'environ 2 km et seront épaissis avant leur dépôt. Le système de récupération des eaux usées sera constitué d'une barge de récupération équipée de pompes.

Infrastructures électriques

La demande énergétique globale du site d'Eau Claire est d'environ 9,3 MW. L'électricité sera fournie au site à une tension de 120 kV par le poste d'Hydro-Québec situé à environ 18 km.

Sur place, le poste abaissera la tension d'entrée (120 kV d'Hydro-Québec) à 4,16 kV grâce à un transformateur principal de 120 kV - 5 kV, 10/12,5 MVA, et alimentera toutes les opérations du site.

Infrastructures électriques

La demande énergétique globale du site d'Eau Claire est d'environ 9,3 MW. L'électricité sera fournie au site à une tension de 120 kV par le poste d'Hydro-Québec situé à environ 18 km.

Sur place, le poste abaissera la tension d'entrée (120 kV d'Hydro-Québec) à 4,16 kV grâce à un transformateur principal de 120 kV - 5 kV, 10/12,5 MVA, et alimentera toutes les opérations du site.

Eeyou Istchee James Bay Region of Quebec

FURY

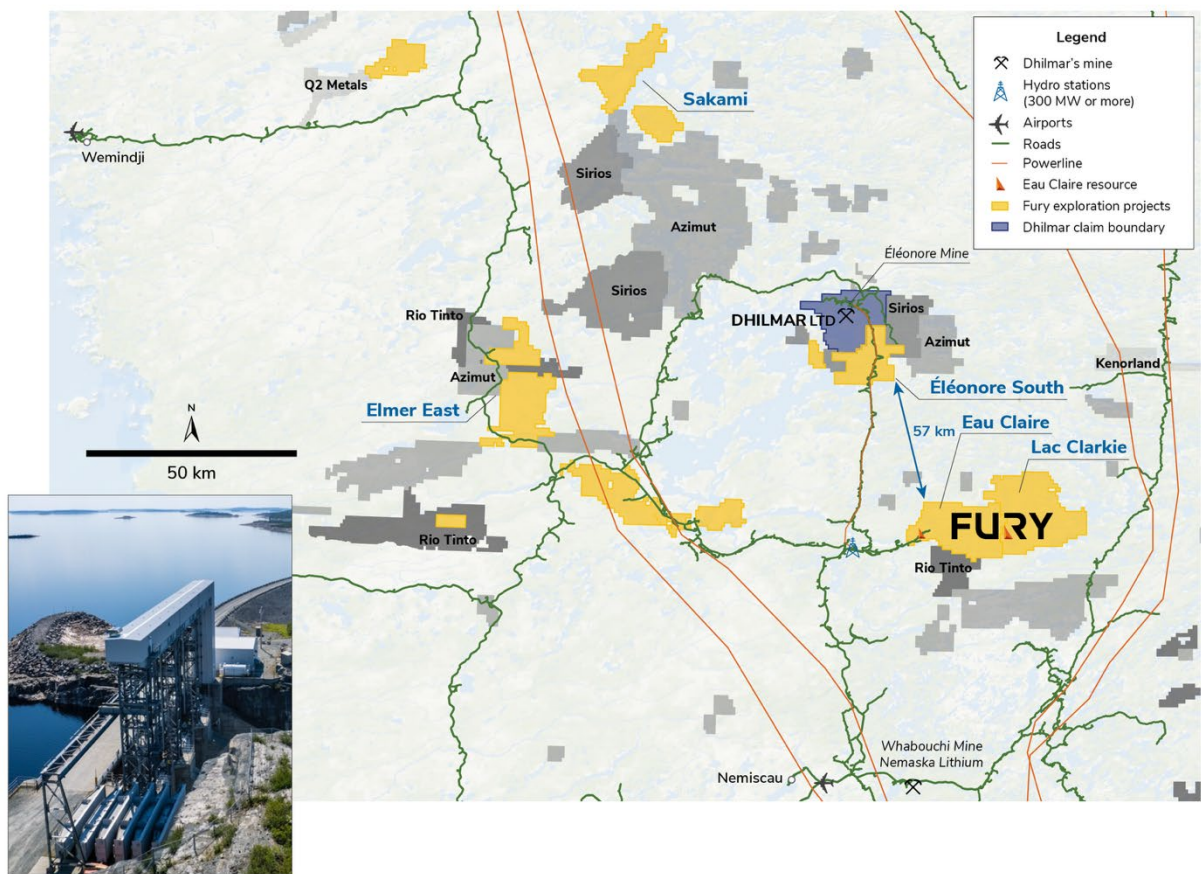


Figure 7: Eau Claire localisation et infrastructure.

Estimations des dépenses d'investissement initiales et des coûts d'exploitation

Les dépenses d'investissement sont estimées entre 117 et 217 millions de dollars, auquel s'ajouteront 66 millions de dollars en immobilisations de maintien (tableau 4). L'EEP repose sur l'exploitation minière sous contrat. Les coûts d'exploitation ont été calculés à partir des coûts unitaires de projets d'envergure similaire au Canada (tableau 5).

Tableau 5 : Sommaire des coûts d'investissement et d'exploitation

Input	Scénario de référence	Hybride	Usinage à forfait
Dépenses d'investissement initiales			
Ingénierie et conception de préproduction	9 M\$	9 M\$	2 M\$
Usine de traitement	86 M\$	86 M\$	
Résidus miniers	5 M\$	5 M\$	
Installations du site	16 M\$	17 M\$	17 M\$

Ligne électrique de 18 km d'Hydro-Québec	13 M\$	13 M\$	13 M\$
Équipement d'appui de surface	2,3 M\$	2,3 M\$	2,3 M\$
Exploitation minière OP	549 k\$	549 k\$	549 k\$
Immobilisations hors développement souterrain UG	6,4 M\$	6 M\$	6 M\$
Immobilisations développement souterrain UG	66 M\$	66 M\$	66 M\$
Contingences de développement hors exploitation minière	10 M\$	10 M\$	10 M\$
Frais généraux et administratifs de préproduction	3 M\$		
Coûts d'investissement sous-total	217 M\$	216 M\$	117 M\$
Immobilisations de maintien			
Exploitation minière OP	155 k\$	155 k\$	155 k\$
Immobilisations hors développement souterrain UG	240 k\$	245 k\$	245 k\$
Immobilisations développement	61 M\$	61 M\$	61 M\$
Fermeture du site	5 M\$	\$5M	5 M\$
Immobilisations de maintien sous-total	66 M\$	66 M\$	66 M\$
Côût total des Immobilisations	\$283M	\$282M	\$184M
Operating Costs			
Coûts miniers directs OP	86 M\$	86 M\$	86 M\$
Coûts miniers directs UG	504 M\$	504 M\$	504 M\$
Coûts miniers indirects	70 M\$	70 M\$	70 M\$
Coûts de traitement	212 M\$	224 M\$	360 M\$
Frais généraux et administratifs du site	148 M\$	153 M\$	133 M\$
Coût total d'exploitation	\$1,019M	\$1,036M	\$1,153M
Coût OP par tonne de ressource	49,64 \$	49,64 \$	49,64 \$
Coût UG par tonne de ressource	114,50 \$	114,50 \$	114,50 \$
Coût du procédé LOM par tonne de ressource	34,64 \$	36,56 \$	58,80 \$
Frais généraux et administratifs LOM par tonne de ressource	24,10 \$	24,93 \$	21,77 \$
AISC \$ US/oz¹	1 140 \$	1 153 \$	1 170 \$

1. L'AISC est calculé comme la somme des frais de traitement et de raffinage, des coûts d'exploitation sur site, des coûts des immobilisations de maintien et des coûts de fermeture, divisée par la quantité d'onces vendues.

2. Les valeurs peuvent ne pas totaliser en raison de l'arrondissement.

Sensibilités économiques

L'EEP prévoit une VAN après impôts⁵ de 554 M\$, un TRI de 41 % et une période de remboursement 2,5 ans avec le scénario de base ; une VAN après impôts de 610 M\$, un TRI de 53 % et une période de remboursement de 1,5 an à partir de la production avec le scénario hybride ; et une VAN après impôts

de 639 M\$, un TRI de 84 % et une période de remboursement de 1,1 an à partir de la production avec le scénario d'usinage à forfait, tous deux à un prix de l'or de 2 400 \$ US/oz (tableau 6).

Tableau 6: Analyse de sensibilité

VAN ₅ et sensibilités au prix de l'or			
Prix de l'or (\$ US)	Scénario de référence	Scénario hybride	Scénario d'usinage à forfait
1 440 \$ (-40%)	70 M\$	72 M\$	96 M\$
1 920 \$ (-20%)	318 M\$	346 M\$	375 M\$
2 400 \$ (prix de l'étude)	554 M\$	610 M\$	639 M\$
2 880 \$ (+20%)	787 M\$	867 M\$	897 M\$
3 360 \$ (+40%)	1 020 M\$	1 124 M\$	1 154 M\$

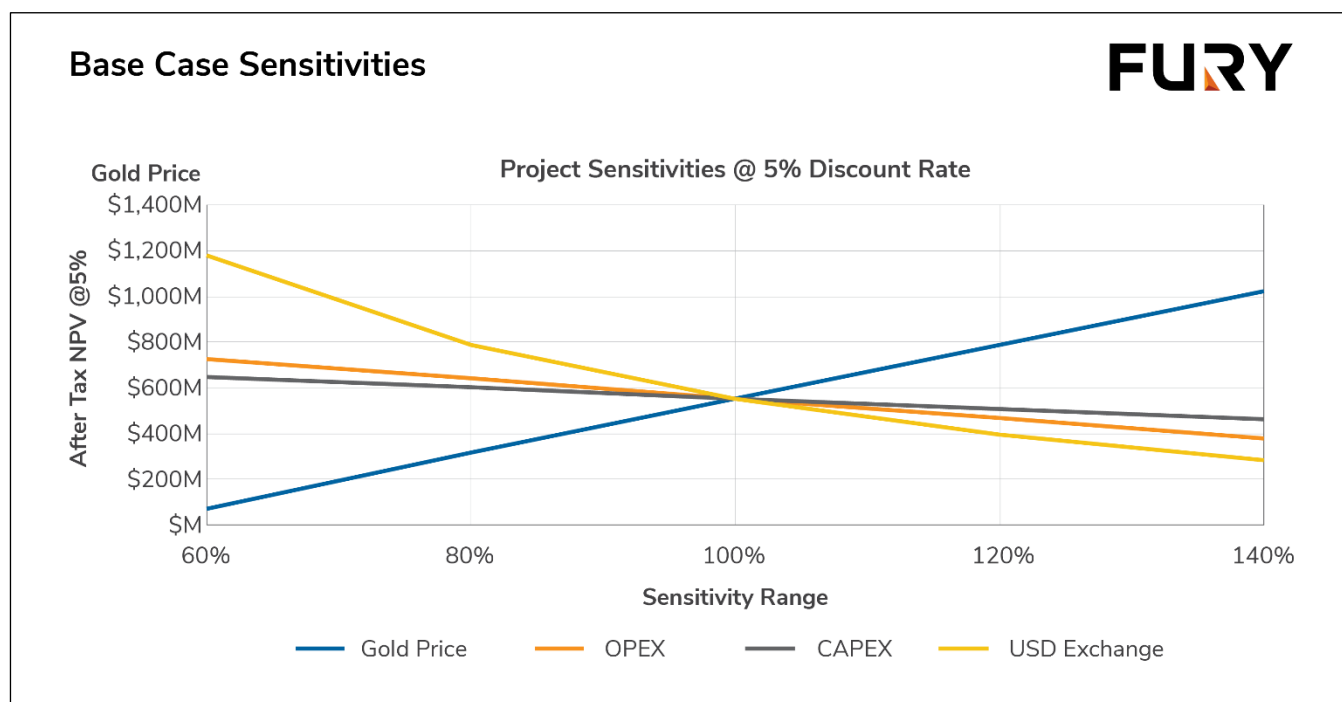


Figure 8: Sensibilités, scénario de référence.

Hybrid Sensitivities

FURY

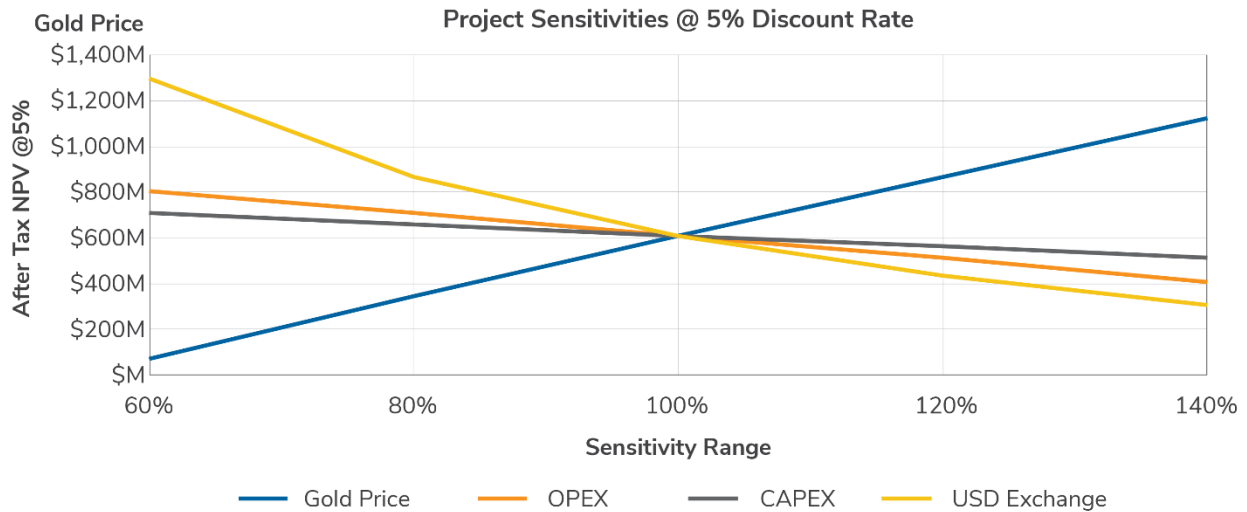


Figure 9: Sensibilités, scénario hybride.

Toll Milling Sensitivities

FURY

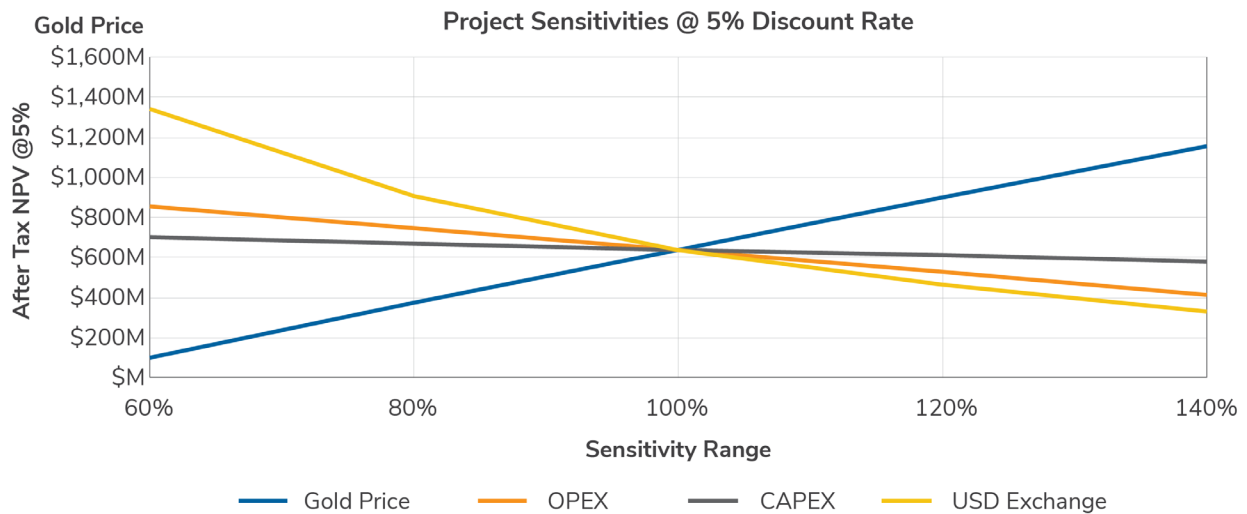


Figure 10: Sensibilités, scénario d'usinage à forfait.

Environnement et permis

Le projet Eau Claire sera soumis à une procédure provinciale d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (« EIES ») régie par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (« CBJNQ ») de 1975. Ce processus est administré par un cadre Cris-Québec impliquant deux principaux

organismes de surveillance : le Comité d'évaluation (« COMEV »), qui examine le projet et détermine la portée de l'EIES, et le Comité d'examen (« COMEX »), qui évalue l'EIES, mène des consultations publiques et formule des recommandations. La décision finale est rendue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (« MELCCFP »). Des représentants cris participent au COMEV et au COMEX, soulignant ainsi le rôle officiel de la Nation dans le processus d'examen.

Eau Claire ne donnera probablement pas lieu à une évaluation d'impact fédérale, car la capacité de production proposée est inférieure au seuil de 5 000 t/j fixé par le Règlement sur les activités concrètes (DORS/2019-285, annexe, article 18(b)).

La surveillance environnementale préliminaire de base a commencé en 2022 à Eau Claire ; les travaux détaillés commenceront au moment où une décision sera prise de faire avancer le projet par le biais d'une étude de pré faisabilité.

Relations avec les peuples autochtones et les communautés

Fury s'engage à collaborer avec les peuples et les communautés autochtones afin de bâtir et d'entretenir des relations efficaces, durables et mutuellement bénéfiques. Pour honorer cet engagement, nous nous efforçons d'établir des relations fondées sur la transparence, le respect mutuel et la confiance.

L'entreprise reconnaît les droits légaux et constitutionnels uniques des peuples autochtones et s'efforce de comprendre et de respecter leur histoire, leurs coutumes, leurs croyances et leurs traditions. Cette reconnaissance et ce respect sont intégrés à notre approche commerciale et à notre mode de fonctionnement. Fury collabore activement avec les communautés autochtones par le biais de discussions collaboratives et en identifiant des opportunités d'emploi, de formation, d'éducation et de développement commercial. Environ 25 % de l'équipe de projet est composée de membres issus de groupes autochtones locaux, et deux des principaux entrepreneurs de l'entreprise sont des entreprises appartenant à des Premières Nations.

Depuis l'acquisition du projet Eau Claire en 2020, Fury a privilégié un dialogue précoce et continu avec les groupes et les parties prenantes autochtones. Cela comprend le partage des mises à jour du projet, la création d'opportunités de rétroaction et le soutien à la participation communautaire.

La politique de relations avec les Autochtones de l'entreprise est guidée par les principes de respect, de partenariat et de compréhension culturelle et reflète l'engagement de Fury à travailler dans le cadre juridique canadien et dans l'esprit de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

L'entreprise reconnaît que sa capacité à contribuer est liée au développement de relations efficaces, positives et respectueuses. Pour favoriser ces relations, nous travaillons dans un esprit de partenariat et de coopération afin d'améliorer notre compréhension de chacune des communautés et groupes autochtones avec lesquels nous interagissons. Fury continue de soutenir les communautés autochtones

par le biais d'emplois, de formations, d'opportunit  s contractuelles et de parrainage d'  v  nements locaux.

Prochaines   tapes du g  te d'Eau Claire

   l'avenir, Fury se concentrera sur :

- la poursuite de l'expansion des ressources ;
- l'am  lioration de la continuit   des onces de ressources en dehors de la partie exploitable de l'EEP ; et
- la poursuite des travaux sur la g  om  trie des filons afin d'am  liorer la rentabilit   du projet.

Par ailleurs, la soci  t   continuera de faire progresser le g  te d'Eau Claire en r  alisant les   tudes environnementales de r  f  rence, conform  ment aux directives du COMEV, ainsi que les essais m  tallurgiques et g  otechniques sur les r  sidus.

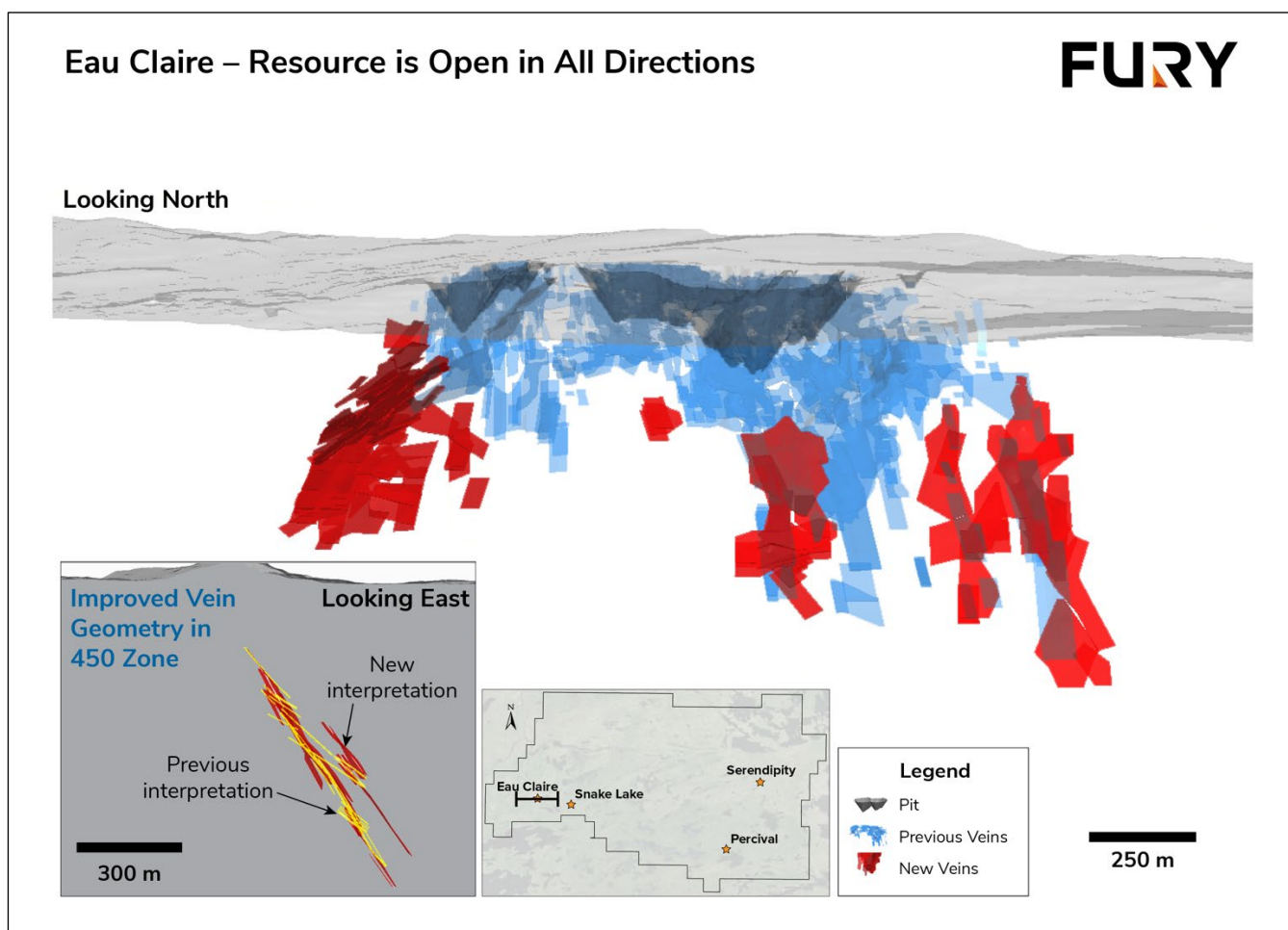


Figure 11 : Section longitudinale de la ressource d'Eau Claire, vue vers le nord. L'encart illustre la g  om  trie am  lior  e des filons mod  lis  s dans la partie est de la ressource.

L'EEP est de nature préliminaire, car elle comprend 24 % de ressources minérales présumées, lesquelles sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour que les considérations économiques permettant de les qualifier de réserves minérales puissent être prises en compte. De plus, il n'existe aucune certitude quant à la réalisation de l'EEP. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique.

La Société déposera l'EEP sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca dans un délai de 45 jours, conformément au Règlement 43-101.

Les informations techniques contenues dans le présent communiqué ont été préparées conformément aux exigences réglementaires canadiennes énoncées dans le Règlement 43-101 (Normes d'information concernant les projets miniers) et révisées pour le compte de la Société par :

William van Breugel, P. Eng. de SGS Geological Services, personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-10, responsable des aspects économiques du projet, notamment des dépenses d'investissement, des dépenses d'exploitation, des données financières et des sensibilités.

Johnny Canosa, P. Eng. de SGS Geological Services, est une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-10, responsable des méthodes d'exploitation minière, des infrastructures, de l'environnement, des permis et de l'impact social ou communautaire. Johnny Canosa, ingénieur, a effectué une visite du site de la propriété Eau Claire les 14 et 15 novembre 2024.

Henri Gouin, P. Eng. de SGS Geological Services, est une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-10, responsable de la planification et du calendrier de l'exploitation minière souterraine.

Joseph Keane, P.E. de SGS Geological Services, est une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-10, Traitement et métallurgie.

L'estimation des ressources minérales de mai 2024 a été préparée par Maxime Dupéré, géologue de SGS Geological Services, une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 sur les normes d'information concernant les projets miniers au Canada.

À propos de Fury Gold Mines Limited

Fury Gold Mines Limited est une société d'exploration canadienne bien financée, implantée dans deux régions minières prolifiques du Canada et détenant 11,8 millions d'actions ordinaires de Dolly Varden Silver Corp (environ 13,5 % des actions émises). Dirigée par une équipe de direction et un conseil d'administration ayant fait leurs preuves en matière de financement et de développement d'actifs d'exploration, Fury entend développer sa plateforme aurifère de plusieurs millions d'onces d'or grâce à une évaluation rigoureuse des projets et à l'excellence de ses activités d'exploration. Fury s'engage à respecter les normes les plus strictes de l'industrie en matière de gouvernance d'entreprise, de gestion environnementale, d'engagement communautaire et d'exploitation minière durable. Pour en savoir plus sur Fury Gold Mines, visitez www.furygoldmines.com.

Pour plus de renseignements sur Fury Gold Mines Limited, veuillez communiquer avec:

Margaux Villalpando, Relations avec les investisseurs

Tél. : (844) 601-0841

Courriel : info@furygoldmines.com

Site Web : www.furygoldmines.com

Énoncés prospectifs et mises en garde supplémentaires

Ce communiqué contient certains énoncés qui peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés concernent les activités d'exploration futures de la Société et peuvent inclure d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué concernent principalement des énoncés pouvant suggérer que les analyses économiques du projet aurifère Eau Claire et son potentiel de développement et d'expansion, le TRI et la VAN anticipés pour le projet, les coûts d'investissement et d'exploitation, les estimations et stratégies de traitement et de récupération, la méthode d'exploitation minière proposée et les plans de développement, les estimations des ressources minérales et les déclarations concernant les attentes de la direction concernant, entre autres, les questions et activités envisagées dans le présent communiqué de presse.

Bien que la Société estime que les hypothèses et les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, rien ne garantit qu'elles se révéleront substantiellement exactes. L'exploration minière est une activité à haut risque.

Les lecteurs sont invités à se référer aux risques décrits dans la notice annuelle et le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que dans les documents d'information continue ultérieurs déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedarplus.ca, et dans le rapport annuel de la Société, disponible à l'adresse www.sec.gov. Les lecteurs ne doivent pas se fier excessivement aux informations prospectives, qui sont par nature incertaines.